Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_054-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 Juillet 2026

Délibération 2026.54

L'an 2026, le 02 Juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 25 juin 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 28 / Nombre d'absents : 1 / Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril, absent, pouvoir à Monsieur Laurent VERDRON
Madame DONNET Jenny
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Monsieur GOBEYN Nicolas
Madame BUDENHULZER Noémie

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent Verdron

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_054-DE

2026.54 Délibération relative à la signature d'une convention avec la CCFL pour la constitution d'un groupement de commande

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.5211-4-4 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2113-6 et L.2313-7 relatifs au groupement de commandes ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 octobre 2014 relative à la convention cadre groupement de commandes ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 15 octobre 2020 relative au renouvellement de la convention cadre groupement de commandes ;

Vu Conseil communautaire du 09 juin 2026 relative au renouvellement de la convention cadre groupement de commandes ;

Par délibération du 23 octobre 2014, la CCFL s'est engagée dans une démarche de mutualisation de ses achats en constituant des groupements de commandes dont l'objectif principal était de réaliser des économies d'échelles. Dans ce contexte, une convention cadre régissant les rapports entre les communes et la CCFL avait été signée pour une durée de 6 ans. Celle-ci a été renouvelée en 2020 pour une même durée.

La convention cadre actuelle arrivant à son terme, il est proposé d'acter son renouvellement pour une durée de six ans. La convention cadre a pour objet de répartir les missions de chaque membre du groupement et d'identifier des familles d'achats pouvant faire l'objet du groupement. Il est précisé que l'adhésion au groupement est toujours proposée à la carte, chaque commune étant sollicitée en amont afin de connaître sa volonté de participer ou non à un groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-APPROUVE la convention cadre relative au groupement de commandes avec la CCFL, selon le projet de convention joint en annexe

-AUTORISE le Maire à signer la convention de groupement, ainsi que tout document relatif à cette décision.

Nombre de votants : 29
Nombre de vote pour : 29
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 02 Juillet 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

MAIRIE DE LAVENTIE 62840

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Laurent Verdron